

Réunion du 07 février 2020 à 20 heures 30

Convocation en date du 31 janvier 2020.

Sont présents : M. BECARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUE Olivier, Mme GAYRIN Laure, M. HARDUYA Franck, M. PAGES Lilian.

Absent excusé : M. LABORDE Patrick.

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie.

Le procès-verbal de la réunion du 09 janvier 2020 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

LOGEMENT COMMUNAL « maison village »

L'état des lieux de sortie du logement a été effectué par M. BECARD N., M. PAGES L. et Mme CAMICAS A.M. en présence de Mme CASTRIQUE Isabelle et Mme VAN HOVE Maryline représentante de l'UDAF.

M. CESAR Michel étant absent, un exemplaire de l'état des lieux de sortie lui sera envoyé par l'intermédiaire de son assistante sociale à Nogaro.

Au vu de l'importance des travaux à réaliser dans le logement, le Conseil Municipal décide de faire des devis pour les peintures, l'électricité à refaire dans le séjour et le changement des portes endommagées.

Les membres présents du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de ne pas rembourser la caution à Mme CASTRIQUE Isabelle.

ACCUEIL PÈLERINS

Les travaux maintenant terminés, reste l'enrochement du coté à réaliser. M. le Maire présente un devis de l'entreprise THOMAS Michel & Fils pour la fourniture, le transport et la mise en place de pierres d'enrochement ainsi que le nivellement de la terre apportée pour la mise à niveau du terrain d'un montant de 700,00 € H.T. soit 840,00 € TTC.

Les membres présents du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de faire réaliser ce travail par l'entreprise THOMAS Michel & Fils.

DIAGNOSTIC PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE SALLE des FÊTES

Afin de pouvoir réaliser le dossier de demande de subvention auprès de la Région, il convient de faire un diagnostic de performance énergétique pour la salle des fêtes.

Après la présentation des différents cabinets d'expertise,

Les membres présents du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de confier cette étude au cabinet ACM Expertise d'Auch pour un coût de 275,00 € TTC.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Le Conseil Communautaire a décidé de lancer l'appel d'offres pour le fauchage et le débroussaillage des abords de la voirie non plus pour deux années mais pour trois années.

Deux ouvrages d'art sont à restaurer (à Termes et à Maulichères) pour un coût de 17 000 € les deux.

Un point a été fait sur les actions menées dans le cadre de l'OPAH qui s'avère très satisfaisant au nombre de dossiers traités et réalisés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes A.A.

TERRAIN MULTISPORTS

Les travaux débuteront semaine 14 (fin mars-début avril) en accord avec la société SNB.

Les Ets CASAL Sports ont confirmé la validité du dernier devis et nous avons validé les couleurs pour les peintures au sol.

Nous attendons la confirmation de la complétude du dossier pour la DDR.

ONF

Monsieur COSTES, Technicien forestier principal, nous a appris son départ sur un autre secteur. Il viendra nous présenter le nouveau responsable pour notre forêt communale.

Le programme d'actions proposé par l'ONF pour l'année 2020 consiste à entretenir la peinture sur le secteur ouest de la forêt (380 mètres) pour un coût de 563,30 € TTC.

Les membres présents du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de ne pas réaliser ces travaux de peinture.

AUTORISATION

Madame Evelyne ROUILLARD a sollicité l'autorisation de placer quatre ruches dans la forêt communale entre mai et juin dans le cadre de son projet de formation.

Les membres présents du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'autoriser Mme ROUILLARD à placer ses ruches dans la forêt communale en prenant soin de les signaler afin d'éviter tout accident.

PLU i

Un récapitulatif des critères obligatoires est fait et la projection par commune est présentée à l'ensemble des représentants de mairie.

En tenant compte des différents impératifs (critères imposés par le SCOT, environnement, Trame Verte et Bleue, zones inondables définies par le PPRI, zonage de l'AOC) les surfaces pouvant être constructibles sont réduites voire quasi inexistantes pour certaines communes.

La présentation de ces cartes a posé quelques problèmes qui seront débattus lors de prochaines réunions avec les municipalités concernées.

La réunion s'achève à 23 h 30.

M. BECARD Nicolas

M. BILLEPINTE Thierry

Mme **CAMICAS** Anne-Marie

M. DUCOURNAU Marc

M. FAUQUE Olivier

Mme **GAYRIN** Laure

M. HARDUYA Franck

M. PAGES Lilian